

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



Rapport d'évaluation externe du programme de Master en Finances et Gestion Publiques de l'Institut Supérieur de Finance (ISF)

Equipe d'évaluateurs :

- Pr Ibrahima THIAM, président
- Pr Ibrahima Dally DIOUF, membre
- M Samba DIOP, membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Décembre 2024

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation de l'établissement et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur site	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	7
5. Points forts du programme	15
6. Points faibles du programme	16
7. Appréciations générales du programme	16
8. Recommandations à l'établissement	16
9. Recommandations à l'ANAQ-SUP	16
10. Propositions de décision	16

Introduction

L'Institut Supérieur de Finance (ISF) a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-Sup en vue de l'accréditation de son diplôme de Master en Finances et Gestion Publiques. L'ANAQ-Sup a désigné l'équipe d'experts-évaluateurs externes composée comme suit :

- Pr Ibrahima THIAM, Président
- Pr Ibrahima Dally DIOUF, Membre
- M Samba DIOP, Membre

La visite a eu lieu le vendredi 22 novembre 2024 à partir de 8h30 dans les locaux de l'établissement. La rédaction du rapport a été effectuée par l'équipe en respectant le format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'établissement et du programme évalué

✓ Présentation de l'établissement

L'Institut Supérieur de Finance (ISF) est un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu et agréé par l'Etat du Sénégal par autorisation N°3918/ME/DES du 19/07/2001 et habilité sous le N° RepSEN/Ensup-priv/HA/071-2021 à délivrer des diplômes de Licence et de Master. Il est implanté à Dakar. Il a adopté, conformément à la législation, le système Licence Master Doctorat (LMD).

La mission de l'Institut consiste à œuvrer à la diffusion du savoir à travers l'enseignement, la recherche et la publication scientifique dans les différents domaines de la finance (finances publiques, finance de marché, finance d'entreprise, finance durable, fintech, finance islamique, microfinance, finance internationale, etc.).

L'ISF dispose d'un Conseil d'Orientation Pédagogique et Scientifique, d'un Comité Technique d'Evaluation et de Révision des programmes d'Enseignement ainsi qu'une cellule de recherche et d'une revue d'analyse économique et financière.

✓ Présentation du programme évalué

Le programme de Master en Finances et Gestion Publiques de l'Institut Supérieur de Finance répond à une demande du marché du travail en relation avec la mise en place des réformes du système de gestion des finances publiques. Le programme aide les diplômés à maîtriser les outils modernes de la gestion des finances publiques notamment :

- le budget de programme,
- l'élaboration des budgets publics,

- l'exécution des dépenses publiques,
- la commande publique,
- le partenariat public privé (PPP),

Le master en en Finances et Gestion Publiques donne accès à plusieurs métiers en rapport avec le contrôle de gestion, l'évaluation des politiques publiques, l'audit de performance, la gestion de programme et de la dette. Les diplômes peuvent ainsi être des :

- contrôleurs budgétaires,
- gestionnaires des dépenses publiques,
- agents comptables publics,
- chargés de budget programme,
- chargés de la programmation financière,
- chargés des PPP, chargés d'études,
- chargé de management des établissements publics et parapublics,
- etc.

La formation respecte les dispositions du décret relatif au diplôme de master. D'une durée de deux ans, le programme est subdivisé en quatre semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE). Les principales unités d'enseignements sont :

- comptabilité et finance,
- organisation et contrôle de l'Administration,
- droit et fiscalité,
- fondements de l'action publique et marchés publics,
- comptabilité publique,
- gestion budgétaire et contrôle des comptes publics,
- méthodes quantitatives,
- politique publique et programmation financière.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation est, en règle générale, bien fait aussi bien sur le plan de la forme que sur le fond.

Sur la forme, le rapport respecte le format officiel établi par l'ANAQ-Sup. Il est bien structuré avec une présentation mettant en évidence les différentes parties composantes : le sommaire, les listes des sigles et abréviations, la liste des tableaux avec indication des sources, les différentes parties du rapport et les annexes. Par ailleurs, le rapport est présenté avec une police

un code de couleurs adéquats qui facilitent la lecture. Toutefois, il comporte un tableau très long de huit pages (liste des enseignants) et des annexes de procès- verbaux de délibérations dont la lecture et l’exploitation sont fastidieuses.

Sur le contenu, le rapport a apporté globalement des réponses adéquates aux questions posées dans la grille d’évaluation. Les informations fournies, confrontées aux éléments de preuve, sont généralement exactes, même si beaucoup d’activités effectuées par l’ISF sur le plan administratif et pédagogique ne sont pas toujours documentées par des actes de traçabilité (procès-verbaux, comptes-rendus, feuilles de présences, etc.). En conséquence, les standards sont généralement atteints. Toutefois, certaines insuffisances ont été relevées par le rapport, entraînant la formulation d’auto- recommandations à prendre en charge par l’ISF.

3. Description de la visite sur site

➤ *Déroulement de la visite*

Le tableau ci-dessous résume le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités des experts</i>
08h 30 – 09h00	Arrivée de la délégation des experts
09h 00 – 11h 00	Discussions avec les responsables de l’établissement (DG et son équipe)
11h 00 – 13h30	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
13h30 – 14h 30	Pause
14h 30 – 15h 30	Viste des locaux
15h 30 – 16h 00	Réunion d’harmonisation entre les experts et consultation des éléments de preuve
16h 00 – 16h 30	Restitution orale des premiers éléments d’appréciation

La séance d’entretien avec les autorités de l’établissement a débuté à 09h00 avec les membres de la Direction et du comité de pilotage du rapport d’autoévaluation. Après les mots de bienvenues du Directeur Général, les travaux ont commencé par la présentation des participants et la validation de l’agenda de la visite. Le Président de l’équipe des experts, a rappelé l’objet de la visite en insistant sur le rôle de l’ANAQ-Sup et des évaluateurs. Puis la présentation de l’établissement et du programme est faite par le Directeur Général. Il a mis l’accent sur l’organigramme de l’établissement ; les différentes offres de formation de l’ISF, les nouvelles

offres (finance durable ; finance numérique), les statistiques sur les diplômés, l'équipe pédagogique, les partenaires et les actions sociales (caisse de solidarité), les ressources financières, les infrastructures et la revue scientifique de l'établissement. ;

Les discussions avec l'équipe d'expert ont porté principalement sur la répartition des crédits entre les unités d'enseignements, le poids de certains modules ; l'orientation de la formation, l'évaluation des enseignements et la politique d'insertion des étudiants.

L'équipe d'experts a reçu par la suite les autres composantes de l'établissement à savoir : les enseignants, les PATS et les étudiants.

Les échanges avec les enseignants ont porté principalement sur la nature de leurs contrats, les conditions et modalités d'enseignement ; l'évaluation des enseignements ; le volume horaire pour certains modules, l'implication dans la conception des maquettes pédagogiques et dans la mise en œuvre du programme...

Les échanges avec les PATS ont mis l'accent sur leurs conditions de travail, leurs statuts dans l'établissement, la contribution à l'insertion socioéconomique des étudiants, l'implication dans le fonctionnement de l'établissement en général et du programme de master en finances et gestion publiques en particulier. S'agissant des étudiants, les échanges ont porté sur la formation reçue, les conditions d'études, l'évaluation des enseignements, l'encadrement et les mesures mises en place pour leur insertion. Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux de l'établissement. Puis, les experts évaluateurs se sont retrouvés pour faire la synthèse de la journée en particulier sur les points forts et les points à améliorer pour le programme de master finances et gestions publiques de l'ISF. Cette synthèse a fait l'objet d'une restitution orale en présence du Directeur Général et du Président du Conseil d'Orientation Pédagogique et Scientifique ainsi que des principaux responsables du programme.

➤ *Appréciation de la visite*

La visite s'est passée dans une bonne ambiance de travail. Les experts remercient la Direction de l'établissement et l'ensemble des personnes rencontrées.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1. Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.
Appréciation globale sur le standard Le programme de master en finances et gestion publiques est dispensé depuis plusieurs années de manière continue comme en attestent les PV de délibérations. Le programme compte ainsi vingt et une promotions depuis sa mise en œuvre. Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.
Appréciation globale sur le standard Le programme de master en finances et gestion publiques de l'ISF vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission de l'établissement. Le programme a pour ambition d'aider les diplômés à maîtriser les savoirs théoriques et les compétences méthodologiques et pratiques dans le domaine de la gestion moderne des finances publiques et du management des organisations. Toutefois, le Plan stratégique de l'ISF doit être amélioré dans son contenu afin de mieux expliquer les orientations de l'ISF et les différents mécanismes de mise en œuvre. Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03: Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.
Appréciation globale sur le standard L'ISF dispose d'un partenariat avec le milieu socioprofessionnel en particulier avec l'Administration centrale. Le programme bénéficie de l'apport de professionnels afin d'aligner l'offre de formation aux besoins du marché du travail. Le programme de formation est également accessible en ligne sur le site web (www.isfdakar.com). Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2. Organisation interne et gestion de la qualité
Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées
Appréciation globale sur le standard Les responsabilités, les compétences et les processus décisionnels sont bien établis à travers un organigramme et un manuel de procédure, qui sont portés à l'attention de toutes les personnes concernées par le programme. Des fiches de postes sont également disponibles pour le personnel de l'Institut. Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.
Appréciation globale sur le standard Il existe une équipe pédagogique en vue de coordonner et d'évaluer les contenus du programme de master en finances et gestion publiques. Le corps professoral comprend des universitaires qualifiés et des professionnels expérimentés. Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 2.03: Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.
Appréciation globale sur le standard Le programme est encadré par les organes de décision comme le Conseil d'Orientation Pédagogique et Scientifique, le Comité Technique d'Evaluation et de Révision des programmes d'Enseignement et la Cellule Interne Assurance Qualité. Il existe un dispositif pour l'évaluation des enseignements. L'exploitation de l'évaluation des enseignements permet aux étudiants de contribuer à l'assurance qualité. Toutefois, il est important de mieux formaliser les réunions pédagogiques et administratives. Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières.

Appréciation globale sur le standard

L'ISF a mis en place un Comité Technique d'Evaluation et de Révision des Programmes d'Enseignement. L'Institut prévoit de faire des révisions pour intégrer certains aspects des finances publiques mais nous n'avons pas constaté l'effectivité de ces mesures. Aussi, le nouveau responsable de la CIAQ ne dispose pas d'acte de nomination.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard

Le programme est en adéquation sur la forme avec les normes du système LMD avec une maquette organisée autour d'Unités d'Enseignement (UE) et d'Éléments Constitutifs (EC). Chaque semestre est composé de 30 crédits répartis dans les différents EC et correspondant à 600h de travail. La maquette tend à permettre une progression logique dans l'apprentissage avec un enchaînement des EC assez cohérent. Cependant, pour certains EC, il convient de noter que les volumes horaires attribués sont excessifs et qu'il conviendrait de les réduire afin de pouvoir développer d'autres aspects. Il en est ainsi du module de comptabilité générale qui devrait juste faire l'objet de rappel. Aussi, il convient de revoir certains TPE qui dépasse parfois le maximum autorisé par le LMD qui est de 50% du volume horaire global. Il en est ainsi de l'EC Cybercriminalité. Enfin il est fortement recommandé à la direction et aux instances d'ajuster leur maquette aux recommandations du REESAO, qui voudrait que le maximum de crédit pour une UE soit de 6 crédits et le minimum 4 crédits. Le réajustement des aspects énumérés pourrait permettre d'introduire de nouveaux modules comme le E-gouvernance, ou encore des modules ayant trait aux Ressources Humaines de l'entreprise.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard

Le programme couvre pour l'essentiel tous les aspects de la spécialité en permettant un ancrage sur les réalités nationales et sous régionales dans le domaine des finances et de la gestion publique. C'est ainsi le cas pour certains modules comme la gestion axée sur les résultats ou encore la comptabilité et les directives de l'UEMOA. Pour ce qui est des méthodes d'enseignement, il a été remarqué une diversité de méthodes alliant cours magistraux, travaux dirigés et pratiques mais aussi des séminaires. Il est important aussi de noter que la majeure partie des inscrits pour ce programme sont des agents de l'Etat et donc sont plus habitués aux séminaires qu'aux cours en présentiel. Enfin, les stages et débouchés ne posent pas de problèmes majeurs à ceux qui n'en ont pas car pour la plupart ils sont recommandés et parviennent ainsi à se caser. Pour l'évaluation, il est important de noter que deux notes sont demandées aux enseignants ce qui semble être une bonne pratique appréciée par les apprenants.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard

Les modalités d'obtention des crédits par semestre, les critères de passage en année supérieure, et les conditions pour l'obtention du diplôme de master en finances et gestion publiques sont explicitement détaillées dans le règlement des examens. Ces informations sont communiquées aux étudiants via divers moyens.

Cependant dans les PV de soutenance, il serait bien de faire apparaître pour chaque EC les notes de devoir et d'examen pour plus de visibilité et pour comprendre les moyennes affichées et leur calcul. Aussi, l'ISF devrait procéder à une première délibération afin de déterminer les candidats admissibles et qui sont autorisés à soutenir leur mémoire comme le recommande le décret sur le master. Ces différentes corrections devraient être faites dans les meilleurs délais car nécessitent juste un ajustement des pratiques administratives.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard

Le programme de master en finances et gestion publiques enregistre des taux de réussite globalement satisfaisants et stables sur les trois dernières années avec des taux qui sont supérieurs à 90%. Cette réussite est fondamentalement due aux enseignements de mise à niveau en début de session qui permettent aux apprenants de pouvoir suivre les enseignements.

Cependant l'ISF devrait mettre dans les maquettes des UE libres notamment sur les pratiques de renforcement ou de mise à niveau qui se font en début d'année. Ces UE libres ne feront pas l'objet d'un nombre de crédit mais permettront de connaître les aspects sur lesquels les apprenants peuvent avoir des créneaux horaires pour se renforcer. En plus, chaque apprenant est libre de les choisir ou pas en fonction de leur manquement. A défaut l'administration peut demander à chaque apprenant de faire différents modules pour pouvoir suivre comme cela est recommandé.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard

Le corps enseignant est composé d'enseignants universitaires et de professionnels. Les professionnels présents dans le corps des enseignants ont une expérience professionnelle de plusieurs années et sont dans l'établissement depuis le début pratiquement. Cela permet de confirmer une certaine stabilité des enseignants et cela se traduit par des résultats concluants. Cependant, il est important de noter que certains modules touchant les aspects sociaux devront faire l'objet d'une prise en charge explicite ce qui nécessiterait de nouveaux recrutements. Il serait important à ce niveau d'avoir également plus d'académiciens en sciences de gestion dans le programme sur ces modules à venir car l'orientation du master est plus en sciences de gestion qu'en sciences économiques.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard

Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER) de l'ISF est lié par un contrat qui définit leurs responsabilités. Seulement dans beaucoup de contrats (de permanents comme de vacataires) ils ne sont pas enregistrés et il n'est pas fait mention des horaires d'enseignement, d'encadrement et de recherche. Ainsi, la répartition des heures entre les différentes activités dans lesquelles ils sont impliquées n'est pas explicitée aussi bien pour les permanents que les vacataires. Pour assurer le suivi des cours, des cahiers de textes sont utilisés par les enseignants, permettant de tracer les enseignements et de vérifier leur conformité avec les syllabus. Ces derniers ne sont pas souvent disponibles.

Cependant, l'ISF devrait veiller à disposer de tous les syllabus mais aussi doit être plus précis sur la répartition des horaires dans les contrats et surtout veiller à les enregistrer pour une meilleure conformité aux exigences.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective.

Appréciation globale sur le standard

L'ISF n'a fourni aucune preuve de la mobilité du PER et donc nous lui recommandons de faire un meilleur suivi des partenariats afin de rendre effective cette mobilité.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s
Standard 5.01 Les conditions d'admission au programme sont publiées.
Appréciation globale sur le standard : Les conditions et les procédures d'admission au Programme sont définies (première et deuxième année) et publiées dans divers documents (règlement intérieur, maquette du programme, site internet, plaquettes, manuels de procédures...). Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 5.02 L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
Appréciation globale du standard : L'accès au programme et l'obtention du diplôme de Master pour les hommes comme pour les femmes sont basés uniquement sur des critères d'ordre pédagogiques. Pour les cinq (5) dernières années, les femmes représentaient 37% des inscrits en première année de Master et 32% en deuxième année. Pour les réussites, les taux pour les femmes sont de 89,4% en première année et de 89,8% en deuxième année. Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.
Appréciation globale du standard : L'encadrement des étudiants est effectué à travers plusieurs dispositifs mis en place par l'ISF. Il s'agit des cours de mise à niveau dès l'admission avant le démarrage officiel, des cours de conférences et méthodes pour l'orientation professionnelle des étudiants, des cours de renforcement pour les étudiants en difficulté, des séances de coaching et de pré soutenance des mémoires et une assistance conseil pour l'accès au marché de l'emploi. Par ailleurs, les enseignants font l'objet d'une évaluation par les apprenants sur la base d'une fiche élaborée, à cet effet, par la Cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ). Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.

Appréciation globale du standard :

Depuis 2002, l'ISF a pris des initiatives en matière de partenariat pour encourager la mobilité des étudiants dans le cadre des conventions de partenariat. A cet effet, avec un de ses partenaires, il est prévu la possibilité pour les étudiants de poursuivre leurs études en France ou au Canada pour des durées de six (06) mois à un (01) an. Malgré ces efforts, il n'est pas constaté une reconnaissance inter établissements ainsi que l'interdisciplinarité des acquis notamment pour le programme évalué.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.05 Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard :

L'ISF a mis en place un certain nombre de dispositifs et de mécanismes pour faciliter l'insertion de ses diplômés dans le milieu du travail. Il s'agit, notamment, des conventions de partenariats et de la mise en place du Bureau de Vie des Apprenants (BVA) qui, en relation avec l'administration, trouve des stages pour les étudiants. Par ailleurs, un Vice-Président du Conseil d'Orientation pédagogique et scientifique (COPS) est chargé de veiller à la politique d'insertion des diplômés. L'ISF a, en outre, favorisé l'établissement d'une convention entre le Bureau de Vie des Apprenants (BVA) animé par un agent dédié et l'Association des Alumni pour faciliter l'accès aux stages et à l'emploi. Dans le même esprit, l'ISF a établi une liste de ses diplômés et des emplois qu'ils occupent.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

Appréciation globale du standard :

Le programme dispose de ressources humaines de qualité, composées d'un personnel administratif, technique et de service opérationnel et d'un corps professoral qualifié. Ses ressources financières générées par ses activités (scolarité, séminaires, formations modulaires) lui permettent d'assurer le fonctionnement et la continuité du programme. Les infrastructures (Immeuble R+2 et une annexe en réfection R+1) et la logistique pédagogique (salles de cours et d'informatique climatisées et équipées, bibliothèque numérique fournie, équipements audiovisuels, télévisuels et de reprographie, connexion Wifi haut débit) sont adéquates et opérationnelles. Toutefois, la mise en place d'une salle des marchés est nécessaire.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- Existence d'un plan stratégique et d'un manuel de procédures ;
- Existence d'une équipe pédagogique qualifiée (Professeurs agrégés ; docteurs ; professionnels) ;
- Existence d'un partenariat important et dynamique avec le monde professionnel et universitaire ;
- Régularité du programme depuis plusieurs années ;
- Bon dispositif pour l'évaluation des enseignements ;
- Existence d'outils de gestion (scolarité, gestion des notes) ;
- Dispositif pour la prise en compte des enseignements à distance (outils numériques) ;
- Taux de réussite satisfaisant ;
- Existence de locaux fonctionnels et bien équipés ;
- Bon dispositif d'encadrement des étudiants du programme ;
- Bon dispositif de suivi des alumni.

6. Points faibles du programme

- Absence de certains modules sur le management public (GRH) ;
- Déséquilibre dans la répartition du volume horaire entre les différentes unités d'enseignement ;
- Absence de cohérence entre les syllabi et les cahiers de textes ;
- Absence de mobilité du PER et des étudiants ;
- Faible formalisation des réunions pédagogiques et administratives ;
- Plan stratégique contient des insuffisances sur le fond.

7. Appréciations générales du programme

Le programme répond globalement aux exigences et normes fixées par le LMD, il est dispensé de manière continue avec une équipe pédagogique qualifiée composée d'universitaires et professionnels.

Cependant, en restant dans une logique d'amélioration, il convient de tenir compte des observations faites sur les standards afin d'y apporter des solutions. Néanmoins nous estimons que le programme présenté est en conformité avec les normes et le canevas proposé par l'ANAQ-Sup. Nous encourageons l'ISF à prendre en compte toutes les recommandations formulées pour que les sortants puissent davantage avoir les profils recherchés.

8. Recommandations à l'établissement

- Améliorer la maquette pédagogique en intégrant notamment des modules sur le management public (GRH) ;
- Améliorer la répartition du volume horaire entre les unités d'enseignement ;
- Mettre à jour les syllabi et revoir la cohérence entre les syllabi et les cahiers de textes ;
- Améliorer le dispositif pour une mobilité effective du PER et des étudiants ;
- Mieux formaliser les réunions pédagogiques et administratives ;
- Améliorer les outils de stratégies notamment le plan stratégique.

9. Recommandations à l'ANAQ-SUP

- Mieux suivre les recommandations issues des évaluations ;

10. Propositions de décision

Accréditation recommandée